

Visa : **5.0** *NC*

CERTIFICAT DE FIN DE STAGE

- Le soussigné, **Me DJERANDI LAGUERRE DIONRO**, Bâtonnier, Président du Conseil de l'Ordre des Avocats du Tchad ;
- Vu la loi N° 33/PR/96 du 05 novembre 1996 portant création et organisation de la profession d'Avocat au Tchad ;
 - Vu le Règlement Intérieur du Barreau du Tchad ;
 - Vu le procès-verbal de délibération du Jury du 07 juillet 2021 ;

Certifie que le nommé **NOUBA ADOUMADJI M'DARANGAYE**, né le 02 juillet 1984 à Sarh, Avocat Stagiaire au Cabinet Maître NOUBARANGAR KLADOUNBE, a été déclaré admis aux examens de fin de stage d'Avocat.

En conséquence, le présent certificat de fin de stage lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djaména, le 15 septembre 2021

Le Bâtonnier
Président du Conseil de l'Ordre des Avocats


Me DJERANDI LAGUERRE DIONRO